Délibération 10/2022

0 3 OCT. 2022 Bureau du courrier

Comité Syndical Lozère Numérique

Le 15/09/2022 à 10h00 s'est tenue s'est tenue, dans les locaux du Département de la Lozère, la réunion du Comité Syndical Lozère Numérique, régulièrement convoqué par lettre du 30/08/2022.

Membres en exercice : 152 soit 378 voix

Participant(e)s à la réunion : 36 soit 239 voix

Absent(e)s: 116

Pouvoirs: 9 pouvoirs soit 9 voix

Étaient présents :

- 1. Monsieur Gilbert FONTUGNE représentant titulaire de la commune d'Antrenas,
- 2. Madame Roselyne PRADEILLES représentante suppléante de la commune de Bédouès-
- 3. Monsieur Gérald MENRAS représentant titulaire de la commune de Bourg sur Colagne,
- 4. Madame Sylvie TRAUCHESSEC représentante suppléante de la commune du Brenoux,
- 5. Monsieur Noël FOURCADE représentant titulaire de la commune de Chanac,
- 6. Monsieur Pierres BARGETON représentant titulaire de la commune de Cubières,
- 7. Monsieur Jean-Luc MICHEL représentant titulaire de la commune de Gorges du Tarn Causses,
- 8. Monsieur Pierre-Emile SYLVAIN représentant titulaire de la commune de Grandrieu,
- 9. Madame Soizic CUERQ représentante suppléante de la commune de La Tieule,
- 10. Monsieur Michel THIBON représentant titulaire de la commune Moissac Vallée Française,
- 11. Monsieur Jean-Marie BOISSET représentant suppléant de la commune de Mont Lozère et Goulet,
- 12. Monsieur Ludovic MOULIN représentant titulaire de la commune de Monrodat,
- 13. Monsieur Jean-Louis BRUN représentant titulaire de la commune de Naussac-Fontanes,
- 14. Madame Évelyne MATHIEU représentante suppléante de la commune de Lajo,
- 15. Monsieur Jean-François COLLANGE représentant titulaire de la commune de Langogne,
- 16. Madame Colette ROUQUET représentante titulaire de la commune du Malzieu-Forain,
- 17. Monsieur Henri MUGNIER représentant suppléant de la commune du Malzieu-Ville,
- 18. Monsieur Michel DUPUY représentant titulaire de la commune des Salelles,
- 19. Monsieur Gilbert GIRMA représentant titulaire de la commune de Marvejols,
- 20. Madame Jacqueline BAGOUET représentante titulaire de la commune de Peyre en Aubrac,
- 21. Monsieur Jean-Claude HERTZOG représentant titulaire de la commune de Saint Chèly d'Apcher,
- 22. Monsieur Jean-Paul ELZIERES représentant titulaire de la commune de Saint Étienne Vallée Française,
- 23. Monsieur Christian VIGIER représentant titulaire de la commune de Saint Germain du Teil,
- 24. Monsieur Philippe SASTRE représentant titulaire de la commune de Saint Hilaire de Lavit,
- 25. Monsieur Maurice AIGOIN représentant titulaire de la commune de Saint Julien des Points,
- 26. Monsieur Ludovic JAFFUEL représentant titulaire de la commune de Saint Léger du Malzieu.
- 27. Monsieur Sébastien FREUND représentant suppléant de la commune de Saint Martin de Lansuscle,
- 28. Madame Lætitia FARGES représentante titulaire de la commune de Saint Pierre le Vieux,
- 29. Monsieur Claude MEJEAN représentant titulaire de la commune de Sainte Hélène,
- 30. Monsieur Paul CHARLEMAGNE représentant titulaire de la commune de Termes,

- 31. Monsieur Alain ARGILIER représentant titulaire de la commune de Vébron.
- 32. Monsieur Jean-Claude DAUTRY représentant suppléant de la commune de Ventalon en Cévennes,
- 33. Madame Dominique DELMAS représentante suppléante du Département de la Lozère,
- 34. Monsieur Rémy ANDRE représentant titulaire du Département de la Lozère,
- 35. Monsieur Denis BERTRAND représentant titulaire du Département de la Lozère,
- 36. Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

Pouvoirs:

- Monsieur Michel REYDON représentant titulaire de la commune de Vialas ayant donné pouvoir à Madame Dominique DELMAS représentante suppléante du Département de la Lozère,
- 2. Monsieur René CONFORT représentant titulaire de la commune de Saint Saturnin ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
- 3. Monsieur André RAYMOND représentant titulaire de la commune de Palhers ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
- 4. Madame Béatrice BONAL représentante suppléante de la commune de Fournels ayant donné pouvoir à Madame Dominique DELMAS représentante suppléante du Département de la Lozère,
- 5. Monsieur Olivier MAURIN représentant titulaire de la commune de Prévenchères ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
- 6. Monsieur Pierre BONNET représentant titulaire de la commune de Saint Michel de Dèze ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
- 7. Monsieur Julian SUAU représentant titulaire de la commune d'Auroux ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis BRUN représentant titulaire de la commune de Naussac-Fontanes,
- 8. Monsieur Jérôme BOUCHET représentant titulaire de la commune d'Allenc ayant donné pouvoir à Madame Dominique DELMAS représentante suppléante du Département de la Lozère,
- 9. Madame Eve BREZET représentante titulaire de la commune de Recoules d'Aubrac ayant donné pouvoir à Madame Dominique DELMAS représentante suppléante du Département de la Lozère,

<u>OBJET</u>:Saisie de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse)

À la suite de l'exposé fait par Monsieur Robert AlGOIN, Président du Syndicat Mixte Lozère Numérique, portant sur :

- les difficultés rencontrées dans le cadre du déploiement de la fibre optique.
- le défaut de maintenance du réseau cuivre par le l'opérateur Orange, laissant ainsi des usagers sans solution de télécommunication,

le Comité syndical demande à l'unanimité que Monsieur Robert AIGOIN saisisse l'ARCEP afin d'alerter cette dernière pour que des solutions et des améliorations soient mises en œuvre.

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 0 3 OCT. 2022

Bureau du courrier

Le Président du Syndicat Mixte, Robert AIGOIN

